

Une enfance écoutée dans la pratique de la piété et de l'obéissance au foyer domestique, une jeunesse embellie des charmes de la vertu et passée au séminaire dans l'amour du devoir et dans l'application au travail, lui ont mérité la grâce insigne de la vocation sacerdotale qu'il estimait pardessus toutes les autres. Les précieuses qualités de l'esprit et du cœur dont M. Roy était doué, lui ont acquis l'estime et la confiance des âmes qu'il a dirigées dans le ministère soit comme vicaire à Carleton et à l'Île Verte, soit comme curé à St-Paul de la Croix. Toujours il a été animé d'un zèle ardent pour le salut des âmes, il a été plein de compassion pour les affligés, et de commisération pour les pécheurs. Son désintéressement et son dévouement pour les fidèles confiés à sa sollicitude sont dignes d'éloges ; ils sont les deux traits caractéristiques de sa trop courte carrière.

Dans l'exercice de ses fonctions de directeur du Petit Séminaire, M. Roy s'est toujours efforcé d'inspirer aux jeunes gens l'amour de la règle et du devoir, et de les accoutumer au travail. Redresser les défauts de caractère de ses élèves, exciter entre eux l'émulation pour la vertu et l'étude, les former à la vie chrétienne, en un mot en faire des hommes, tel était l'objet constant de ses soins, le but de ses labeurs, de ses avis, de ses conseils et de ses entretiens.

Deux ans et demi d'un travail ardu et d'un dévouement qui ne s'est jamais ralenti, ont épuisé ses forces et lui ont valu de recevoir à un âge encore peu avancé la récompense de ses mérites. Sa vie sera un modèle pour les élèves qui conserveront avec reconnaissance le souvenir d'un ami sincère et d'un bienfaiteur généreux.

Vers 2 heures le corps du regretté M. Roy a franchi